



Modalités et conditions de l'OPERATION  
« 150 Mises en Service PAC Chappée OFFERTES »  
du 01/06/2020 au 31/07/2020

La marque CHAPPEE, représentée par la société BDR Thermea France SAS au capital de 229 288 696 euros, dont le siège social est sis 57 Rue de la gare, 67580 MERTZWILLER, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le n° B 833 457 211, propose à partir du 01/06/2020 et jusqu'au 31/07/2020, une opération promotionnelle nommée « 150 Mises en Service PAC Chappée OFFERTES » selon les modalités et conditions décrites ci-dessous :

Offre réservée uniquement aux entreprises, installateurs de chauffage (hors réseau de prescription, promoteurs immobiliers, constructeurs de maisons individuelles et sociétés de service après-vente du chauffage et de la climatisation) résidant en France Métropolitaine. Les employés de BDR Thermea France SAS, leurs familles ou les membres du ménage, ne sont pas éligibles.

En sollicitant l'offre, les candidats auront accepté les présentes modalités et accepté d'être liés par celles-ci.

Offre valable sous réserve de l'achat d'une pompe à chaleur Chappée des gammes Eria E, Eria H, Eria Fit-In, Eria-N DUO, Caelia, Sempra Nova Hybride auprès des distributeurs de la marque du 01/06/2020 au 31/07/2020. (Date de facture distributeur faisant foi)

Offre valable sous réserve de saisie correcte et complète des informations demandées sur le formulaire de demande en ligne dédié à l'opération : [pac.chappee.com](http://pac.chappee.com) et de mise à disposition des pièces justificatives demandées et sous réserve de validation par l'équipe Chappée.

La déclaration d'achat est possible jusqu'au 15/09/2020.

L'offre consiste, sous réserve de validation de la demande par Chappée, en une mise en service pompe à chaleur d'une valeur de 450€ HT offerte par pompe à chaleur achetée sous réserve de validation par l'équipe Chappée et dans la limite de 1 PAC par entreprise participante sur un total de 150 Mises en Service offertes pendant l'opération. Le bénéfice n'est ni remboursable, ni transférable, ni modifiable.

La Mise en Service sera offerte sous réserve de réception par le bénéficiaire d'un email de validation de la demande à l'adresse indiquée lors de la saisie sur le formulaire. La cellule Mise en Service Chappée contactera le bénéficiaire dans un délai de 2 semaines après réception de l'email de validation.

La Mise en Service de la Pompe à Chaleur sera effectuée par une Station Technique Qualifiée Chappée.

La Mise en Service devra être effectuée dans un délai de 2 mois suite à l'envoi de l'email de validation de la demande. Au-delà de ce délai, Chappée pourra refuser de procéder à celle-ci à titre gratuit.

Toute demande erronée, incomplète ou envoyée après le 15 septembre 2020 ou dont les pièces justificatives sont manquantes ou ne correspondent pas au cadre de l'offre, sera refusée. Toute réclamation formulée après le 15 octobre 2020 ne sera plus analysée ni traitée.

Les frais de connexion ne seront pas remboursés.

Liste des appareils éligibles :

Eria E réf 7673831, C1MP106EM, C1MP108EM, C1MP111EM, C1MP111ET, C1MP1116EM, C1MP116ET

Eria H réf 7673834, C1MP106HM, C1MP108HM, C1MP111HM, C1MP111HT, C1MP116HM, C1MP116HT

Eria Fit-In réf 7683949, 7683950, 7683951, 7683952, 7683953, 7683954, 7683955,

Eria-N Duo réf 7693745, 7693746, 7693747, 7693748, 7693749, 7693791, 7693792, 7693793, 7693794, 7693795, 7693796, 7693797, 7693798, 7693799

Caelia réf 7673836, C1MP206RE, C1MP208RE, C1MP211RE, C1MP216RE, 7673835, C1MP206RC, C1MP208RC, C1MP211RC, C1MP216RC, 7613900, 7613902, 7620536, 7620538, 7613903, 7613904, 7620537, 7620539

Sempra Nova Hybride réf 7673841, 7641589, 7641590, 7641591, 7641592, 7641594, 7641595, 7641596, 7641597, 7641598, 7641599, 7641600

Les bénéficiaires de l'offre acceptent de participer à des publicités liées à l'offre. Cette publicité peut inclure l'utilisation du nom du demandeur, d'une photographie (qu'ils fourniront sur demande) et d'une déclaration concernant l'offre et / ou les produits de la marque Chappée.

BDR Thermea France SAS se réserve le droit, à son entière discrétion, de :

1. Retirer l'offre et/ou refuser tout candidat lorsqu'il existe des motifs raisonnables de croire qu'il y a eu violation des présentes conditions générales ou autrement lorsqu'un candidat a utilisé des moyens frauduleux pour bénéficier de l'offre.
2. Retirer, modifier l'offre ou modifier les conditions de l'offre à tout moment et sans préavis.

Les demandeurs et bénéficiaires seront réputés convenir qu'aucune responsabilité ne pourra être attachée à BDR Thermea France SAS à la suite d'un retrait, d'une modification ou d'une altération de l'offre. Ces conditions générales prévalent en cas de conflit ou d'incohérence avec toute autre communication relative à l'offre.

La décision de BDR Thermea France SAS concernant toutes les questions relatives à l'offre sera définitive.

Les données personnelles relatives aux candidats ne seront utilisées que conformément à la législation en vigueur sur la protection des données et ne seront pas partagées avec des tiers, à l'exception de celles nécessaires à l'administration de l'offre. Nous garantissons la destruction des pièces fournies par les candidats dans le délai de 30 jours après la clôture de l'opération.